



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue  
le lundi 16 août 2010 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie  
le quorum.

2010-08-180  
5391

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que  
l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2010-08-181  
5391

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à  
l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire  
tenue le 5 juillet 2010 et le procès-verbal de la session spéciale tenue  
le 26 juillet 2010.

**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des  
questions.

2010-08-182  
5391

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 juillet  
2010.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes :	3 350 m <sup>3</sup> , moyenne :	112 m <sup>3</sup> /jr
Les Buissons :	14 519 m <sup>3</sup> , moyenne :	483 m <sup>3</sup> /jr
Station de recherche :	30-06-10 au 02-08-10	48,6 m <sup>3</sup>
Camping de la Rive :	30-06-10 au 02-08-10	11,2 m <sup>3</sup>

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 7 et 20 juillet 2010.  
Incendie : 15 juillet 2010.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

Premiers répondeants : 12 et 21 juillet 2010.  
Formation : aucune

### - M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbaux : 5 et 18 mai 2010.

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2010-08-183  
5392

### CORRESPONDANCE:

#### Reçue:

- \* Mme Linda Morin, sous-ministre adjointe, ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire -10-07-22- envoi du dépliant « Le Web municipal au Québec » présentant les faits saillants d'une enquête qui dresse un portrait des tendances en matière de Web municipal québécois.
- \* M. Pierre Paquin, directeur du Pôle d'expertise régionale du secteur industriel, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs -10-08-05- information concernant le programme « Climatsol » qui a pour but de favoriser et de faciliter la réhabilitation des terrains contaminés dans les municipalités du Québec.

#### Expédiée:

- \* M. Yvan Lévesque, Groupe-conseil TDA -10-07-09- envoi de la résolution numéro 2010-06-157 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate le Groupe-conseil TDA pour la confection des plans et devis techniques pour le déplacement d'un tronçon de la rue Labrie Est et des travaux connexes.
- \* Mme Claudie Laberge, directrice Service Intervention, Société canadienne de la Croix-Rouge -10-07-09- envoi de la résolution numéro 2010-07-09 selon laquelle le conseil autorise Mme Dania Hovington et M. André Lepage à signer le protocole d'entente de services aux sinistrés entre la municipalité de Pointe-aux-Outardes et la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de un an.
- \* M. René Lamontagne, Mission H.G.E. 10-07-09- envoi de la résolution numéro 2010-07-169 selon laquelle le conseil municipal mandate la compagnie Mission H.G.E. pour la réalisation d'un programme de recherche en eau dans le cadre de l'entretien préventif des équipements de captage en eau souterraine ainsi que la préparation du dossier et des documents d'appel d'offres sur invitation pour la réalisation de forages exploratoires et la construction d'un puits expérimental, incluant les essais de pompage, et ce au coût de 18 091,04 \$, taxes incluses.
- \* Mme Jocelyne Bouchard, présidente, Club « Les Skieurs de la Savane » 10-07-09- envoi de la résolution numéro 2010-07-173 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes remettra gratuitement la scène extérieure au Centre des loisirs, au Club « Les Skieurs de la Savane » afin de récupérer le matériel pour la construction d'un camp pour la piste de ski de fond.
- \* Ministère des Affaires municipales et des Régions, direction des infrastructures -10-07-13- envoi de la reddition de comptes concernant la taxe sur l'essence et contribution du Québec.(TECQ) pour la période du 28 novembre 2005 au 31 décembre 2009.



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- \* Me Céline Lahaie, notaire, Commission municipale du Québec 10-07-15- envoi de la résolution numéro 2010-07-166 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes informe la Commission municipale du Québec qu'elle est favorable à la demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxes soumise par la Maison des jeunes « Le S.Q.U.A.T. ».
- \* Mme Renée-Claude St-Laurent et M. Serge St-Gelais -10-08-03- envoi de la résolution numéro 2010-07-177 selon laquelle le conseil accepte leur demande de dérogation mineure DM-2010-06 afin de permettre la construction d'un agrandissement à la résidence, incluant un garage intégré.
- \* M. Marcel Cadoret, Arpenteur-géomètre, Groupe Cadoret -10-08-03- envoi de la résolution numéro 2010-07-178 selon laquelle le conseil accepte leur soumission au montant de 3 700 \$, plus taxes, afin d'effectuer les travaux d'arpentage en ce qui a trait au déplacement du tronçon de la rue Labrie Est.
- \* Mme Nancy Guimont, Association des propriétaires de la rue Gagné -10-08-09- le conseil municipal propose un choix entre deux solutions possibles concernant l'entretien de la rue Gagné.
- \* Mme Nathalie Vibert, Service Canada -10-08-13- envoi de la demande de remboursement et le rapport d'activités dans le cadre du Programme « Placement Carrière-Été ».
- \* Mme Geneviève Simard, Société d'habitation du Québec -10-08-13- envoi de l'état des débours et des encaissements pour l'année 2009, concernant le Programme Logement abordable Québec pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2010-08-184  
5393

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2010-08-16.

### ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

### PRÉSENTATION DES RÉGLEMENTS

Aucun règlement.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-08-185  
5394

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

JEUNESSE, J'ÉCOUTE – DEMANDE DE DON

**CONSIDÉRANT**

la demande de don reçue de l'organisme Jeunesse, J'écoute en date du 1<sup>er</sup> juin 2010;

**CONSIDÉRANT QU'**

il aide des jeunes en difficulté de la Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de faire un don au montant de 75 \$ à Jeunesse, J'écoute.

2010-08-186  
5394

PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN ET LES  
COMPRESSIONS D'EMPLOIS ET DE SERVICES

**CONSIDÉRANT QUE**

Postes Canada compte éliminer des emplois dans des centaines de collectivités au pays en modernisant et en réexaminant son réseau d'exploitation en privatisant ses centres d'appels et son centre de philatélie;

**CONSIDÉRANT QUE**

Postes Canada supprime aussi des services en réduisant la livraison aux boîtes aux lettres rurales, en fermant des bureaux de poste, en diminuant le nombre de boîtes aux lettres publiques et en prenant d'autres mesures;

**CONSIDÉRANT QUE**

ces compressions sont révélatrices d'une société d'État qui accorde beaucoup plus d'importance aux objectifs commerciaux qu'à ceux d'intérêt public;

**CONSIDÉRANT QUE**

le Protocole du service postal canadien ne protège pas adéquatement les intérêts de la population ni le caractère public du service postal, surtout lorsque Postes Canada envisage d'effectuer des compressions dans le service postal public ou de privatiser une partie de ses opérations.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le conseil municipal de Pointe-aux-Outardes écrit une lettre à M. Rob Merrifield, ministre responsable de Postes Canada, et lui demande :

- d'exiger de Postes Canada qu'elle cesse de réduire le service postal public et commence à se comporter comme le veut la population, c'est-à-dire comme un service public;
- de consulter la population, les municipalités, les députés provinciaux et fédéraux, les syndicats des postes et les autres principaux intervenants en vue d'améliorer considérablement le Protocole du service postal canadien.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-08-187  
5395

REMPLACEMENT CONCIERGE

**CONSIDÉRANT QUE**

Mme Annette Lévesque est en congé de maladie ;

**CONSIDÉRANT QUE**

Mme Laydia Warren est partie poursuivre ses études à l'extérieur de la région;

**CONSIDÉRANT QUE**

Mme Suzie Lebel est intéressée à faire le remplacement du congé de maladie de Mme Annette Lévesque.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'engager Mme Suzie Lebel pour le remplacement du congé de maladie de Mme Annette Lévesque. Elle sera rémunérée selon la grille salariale.

2010-08-188  
5395

DEMANDE - CARTES AFFAIRES VISA DES JARDINS

**CONSIDÉRANT QUE**

pour certains achats ou pour des réservations, il faut une carte de crédit;

**CONSIDÉRANT QU'**

à quelques endroits, ils ne font pas d'ouverture de compte pour des achats.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de présenter une demande d'émission de 4 cartes de crédit commercial « Affaires » au nom du village de Pointe-aux-Outardes.

Les titulaires des cartes sont les suivants :

Mme Dania Hovington, directrice générale/sec.-très. 1 000 \$

M. Richard Dallaire, préposé aux travaux publics 500 \$

M. Sébastien Hovington, préposé adjoint aux travaux publics 500 \$

Mme Kathleen Brisbois, coordonnatrice en loisirs 500 \$

Il est également résolu que Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer au nom de la corporation tout document nécessaire ou utile pour donner effet aux présentes.

2010-08-189  
5395

NOMINATION – SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE POINTE-AUX-OUTARDES

**CONDÉRANT QUE**

suite à un poste vacant depuis le mois de février 2010, le conseil municipal doit nommer une personne pour siéger sur le conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de nommer Mme Chantal de Verteuil au poste de directrice, au sein du conseil d'administration de la Société de développement de Pointe-aux-Outardes.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

2010-08-190  
5396

ACHAT – CLASSEUR

**CONSIDÉRANT**

l'ajout de nouveaux dossiers dans les classeurs réduit l'espace disponible de classement des dossiers actifs;

**CONSIDÉRANT**

les soumissions reçues pour l'achat d'un classeur 4 tiroirs.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal Verteuil, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un classeur 4 tiroirs, chez Staples Avantage, au coût de 682,54 \$, plus taxes.

2010-08-191  
5396

CHARTRE D'ENGAGEMENT BIOSPHÈRE

**CONSIDÉRANT QUE**

la municipalité de Pointe-aux-Outardes désire prendre un engagement dans le développement durable de notre Réserve mondiale de la biosphère Manicouagan-Uapishka.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que la municipalité de Pointe-aux-Outardes prend les engagements suivants concernant le développement durable :

- Photocopies de documents recto-verso
- Utilisation de papier recyclé

2010-08-192  
5396

PONCEAUX – PISTE CYCLABLE

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité veut construire une piste cyclable reliant Pointe-aux-Outardes et Pointe-Lebel;

**CONSIDÉRANT QUE**

la piste cyclable devra traverser la rivière St-Athanase;

**CONSIDÉRANT QUE**

la MRC de Manicouagan dispose de quelques ponceaux de 12 pieds de diamètre qui seraient utiles pour l'aménagement de la piste cyclable;

**CONSIDÉRANT QUE**

ces ponceaux seraient donnés à la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de demander à la MRC de Manicouagan de réserver quatre de ces ponceaux pour la construction de la piste cyclable.

2010-08-193  
5396

DEMANDE DE TERRAINS – STATIONNEMENT À L'ENTRÉE

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité veut aménager un espace de terrain qui pourrait servir de halte routière, de stationnement pour automobiles et véhicules récréatifs ainsi que de site d'exposition artisanale;

**CONSIDÉRANT QUE**

le terrain est situé à proximité de l'intersection du chemin Principal et de la

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



Route 138 et appartient au gouvernement  
du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE**

ce terrain serait constitué d'une partie des  
lots 46 et 47A, Rang 4 ;

**CONSIDÉRANT QUE**

le terrain demandé à une superficie  
approximative de 150 000 m<sup>2</sup>;

**CONSIDÉRANT QUE**

ce terrain peut être acquis gratuitement  
auprès de la MRC de Manicouagan;

**CONSIDÉRANT QUE**

le coût pour l'ouverture du dossier est de  
25 \$, plus les taxes applicables.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de  
Verteuil, et résolu à l'unanimité, de procéder à la demande d'acquisition  
de ce terrain auprès de la MRC de Manicouagan.

Il est aussi résolu de mandater Mme Dania Hovington, directrice  
générale et secrétaire-trésorière, afin de procéder à la transaction et à  
faire les paiements d'ouverture de dossier au coût de 25 \$, plus les  
taxes applicables.

2010-08-194  
5397

**FIXER DATE - DÉROGATION MINEURE AU 51, RUE OLYMPIQUE**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à  
l'unanimité, de fixer au 13 septembre 2010 à 19 h, la séance où le conseil  
municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM-  
2010-07, dont la propriété est située au 51, rue Olympique.

2010-08-195  
5397

**FIXER DATE - DÉROGATION MINEURE AU 79, CHEMIN PRINCIPAL**

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à  
l'unanimité, de fixer au 13 septembre 2010 à 19 h, la séance où le conseil  
municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure numéro DM-  
2010-08, dont la propriété est située au 79, chemin Principal.

2010-08-196  
5397

**DÉMOLITION – 326, RUE LABRIE**

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité est maintenant propriétaire  
de l'immeuble situé au 326, rue Labrie;

**CONSIDÉRANT QUE**

le chalet existant est dangereux et doit  
être démoli;

**CONSIDÉRANT QUE**

la Municipalité a reçu trois (3) soumissions  
pour la démolition du chalet;

**CONSIDÉRANT QUE**

le plus bas soumissionnaire est Les  
Entreprises Laurien Jean Inc. au coût de  
6 208,13 \$, taxes incluses.



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de mandater Les Entreprises Laurien Jean Inc. de procéder à la démolition du chalet au coût de 6 208,13 \$, taxes incluses.

Il est également résolu de prendre le montant dans le surplus accumulé.

**2010-08-197  
5398**

**SOUSSION – CLÔTURE RUE DE LA SOURCE**

**CONSIDÉRANT**

le contrat notarié daté du 23 juin 1976 et signé avec M. Réjean Harel concernant la rue de la Source;

**CONSIDÉRANT**

les soumissions reçues pour la fourniture et l'installation d'une clôture qui sera implantée de chaque côté de la rue de la Source, ainsi que cinq (5) barrières cadennassées.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Les clôtures du Lac Inc., au coût de 12 844 \$ plus taxes, pour la fourniture et l'installation d'une clôture qui sera implantée de chaque côté de la rue de la Source, ainsi que cinq (5) barrières cadennassées.

Il est également résolu de prendre le montant dans le surplus accumulé.

**2010-08-198  
5398**

**SOUSSION – DÉBROUSSAILLAGE RUE DE BAIE-ST-LUDGER**

**CONSIDÉRANT**

la soumission reçue de Transport M.A.C. pour effectuer les travaux de débroussaillage des deux côtés de la rue de Baie-Saint-Ludger, à partir du Camping de la Rive, jusqu'à 300 mètres passés l'intersection vers les résidences.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'entériner l'acceptation de la soumission de Transport M.A.C. pour les travaux de débroussaillage qui ont été effectués sur la rue de Baie-Saint-Ludger, au coût de 2 699,88 \$, taxes incluses.

**2010-08-199  
5398**

**PROGRAMMATION DE TRAVAUX – PROGRAMME DE LA TAXE  
SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC**

**CONSIDÉRANT**

la programmation de travaux préparée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec par la municipalité de Pointe-aux-Outardes afin de réaliser des travaux de construction de nouveaux puits d'eau potable, l'aménagement de la station de pompage à Pointe-aux-Outardes pour le changement d'une pompe et le changement de la fosse septique de la rue David.



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Chantale de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à déposer la programmation de travaux préparée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec par la municipalité de Pointe-aux-Outardes au montant de 351 650 \$.

2010-08-200  
5399

**AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.


**PÉRIODE DE QUESTIONS**


Aucune question n'est posée.

2010-08-201  
5399

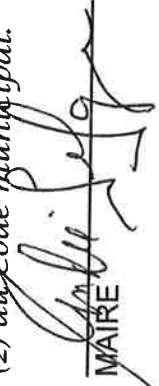
**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 07.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE